

Dans la paille pour dénoncer la spéculation alimentaire

FINANCE • *Le Collectif contre le trading des produits agricoles et les jeunes socialistes veulent interdire ce marché qui affame les peuples.*



La manifestation entendait protester contre la tenue du Global Grain Geneva, qui accueille le gotha mondial des entreprises actives dans le négoce de matières premières agricoles. MAUDE PRIVAT

ÉRIC LECOULTRE

La spéculation sur les matières premières agricoles engraisse les négociants et laisse les producteurs – le plus souvent dans les pays du Sud – sur la paille. C'est le message qu'ont voulu faire passer le Collectif contre le trading des produits agricoles et la Jeunesse socialiste suisse (JSS), en éparpillant des boîtes de paille, hier, sur le pont de l'île. Les militants et les passants ont ensuite été invités à s'y vautrer.

L'action visait premièrement à dénoncer la tenue du Global Grain Geneva, un sommet réunissant le gotha des entreprises actives dans le négoce des matières premières, jusqu'à demain à l'Hôtel Intercontinental. Des dizaines de personnalités du secteur du commerce, des banques ou des assurances interviennent dans ce sommet. Au total, plus de 500 participants sont attendus. Des conférences ainsi que des

séances de négociations sont prévues.

«Nous souhaitons qu'à l'avenir ce type d'événement à la moralité douteuse ne puisse plus avoir lieu à Genève», explique Rudi Berli, secrétaire d'Uniterre, le syndicat paysan prônant l'agriculture durable. Il faut dire que la Suisse détient une place de choix dans ce secteur avec plus de 30% des transactions effectuées sur son territoire.

Des denrées échangées 30 fois

Actuellement, une trentaine d'entreprises multinationales contrôlent la majeure partie de la production agricole mondiale. «La spéculation sur ces matières premières ne sert pas à faire le lien entre les producteurs et les consommateurs, mais uniquement à créer du profit pour les intermédiaires», poursuit le secrétaire d'Uniter-

re. Parfois, des denrées peuvent s'échanger virtuellement jusqu'à 30 fois dans un but purement spéculatif. Près de 98% des transactions agricoles sont aujourd'hui immatérielles. Ces mécanismes auraient comme effet d'augmenter les prix des aliments, plongeant de nombreuses populations dans la misère alimentaire.

Uniterre prône notamment la fin de la libéralisation et du libre-échange agricole. Le syndicat conteste ainsi une mondialisation qu'il estime sauvage: «Il n'est plus possible de laisser les intérêts privés réguler le marché alors que près d'un milliard d'êtres humains souffrent de la faim.»

Trop peu de transparence

Parallèlement, la JSS a profité de l'occasion pour faire circuler les formulaires de son initiative populaire visant à

interdire la spéculation sur les biens alimentaires, soutenue par de nombreux partis ainsi que par des associations paysannes et des ONG. Le texte entend rendre illégaux les investissements «dans les instruments financiers se rapportant à des matières premières agricoles et à des denrées alimentaires».

David Roth, président des JSS, a fait le déplacement pour soutenir la mise en scène: «Il n'est pas possible que dans le pays le plus riche du monde des entreprises continuent à faire du profit au dépend des plus pauvres.» Dans leur discours, les jeunes socialistes ont notamment déploré le rôle des banques suisses et des caisses de pensions. «Il y a très peu de transparence chez les entreprises suisses actuellement, poursuit David Roth. Nous avons besoin d'une loi qui les oblige à déclarer leurs activités spéculatives.»

MANIF DU 9 NOVEMBRE

Nouvelle condamnation de la répression policière

L'Observatoire genevois des pratiques policières (OPP) dénonce la répression exercée vendredi par la police lors de la manifestation commémorant les événements du 9 novembre 1932 (nos éditions des 10 et 13 novembre). Fouilles, contrôles d'identité, photographies des manifestants font partie des griefs.

Les contrôles d'identité ont eu lieu en lien avec la manifestation autorisée vendredi mais aussi quelques jours plus tôt «dans le but d'intimider la population», a indiqué hier l'OPP. En outre, la police a pris de nombreuses photos de personnes. Celles qui ont refusé de se faire photographier ont été

arrêtées et ont passé la durée de la manifestation dans un fourgon antiémeute, selon l'OPP.

L'observatoire dénonce ces pratiques sécuritaires et d'intimidation qui font planer «un vent de fascisme sécuritaire.» Selon lui, une dizaine de policiers en civil ont infiltré le défilé.

De son côté, la police n'a pas connaissance d'arrestations à la suite de refus d'être photographié, a fait savoir son porte-parole Jean-Philippe Brandt. Pour le reste, elle rappelle que les contrôles préventifs, la prise de photos et la saisie de matériel, en l'occurrence des cagoules et du spray au poivre, sont autorisés par la loi sur les manifestations. ATS

EN BREF

GENÈVE

Le parlement des jeunes, vivier à futurs députés

Le parlement des jeunes genevois (PJG) tiendra une séance ce soir à 20h, à l'espace Sécheron (7 avenue Blanc). Le PJG est une association d'action citoyenne destinée aux jeunes de 15 à 25 ans résidant dans la région genevoise. Il sert notamment à former ceux qui souhaitent s'engager en leur offrant une porte d'entrée vers diverses associations ou jeunesse de partis. Tous les jeunes intéressés à réaliser un projet ou à simplement découvrir le PJG sont invités à participer à cette séance. ELE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sept cents élèves genevois invités à s'engager

Plus de 700 élèves genevois du postobligatoire ont participé hier à Palexpo à «STEP into action!». Ce projet a pour objectif de montrer à d'autres jeunes qu'il est possible de s'engager concrètement dans le développement durable. Le parcours s'est déroulé en plusieurs étapes. Les élèves âgés de 16 à 19 ans ont choisi une des cinq causes proposées: migration, solidarité, environnement, santé et droits humains. Ils ont ensuite résolu des défis afin de gagner des points. Le parcours s'est poursuivi avec des ateliers, comme le démontage d'un téléphone portable, pour découvrir les différents minerais qui le composent et les implications écologiques et sociales de leur exploitation. En fin de journée, les points gagnés ont été traduits, grâce aux fonds récoltés par eurofia, une organisation à but non lucratif basée à Genève, en une somme d'argent qui sera versée aux projets – création de jardins potagers, d'un journal ou encore d'un festival pour le développement durable – choisis par les élèves. ATS

EN BREF

HÔPITAL NEUCHÂTELOIS FAIT RECOURS

SALAIRES Les 170 employés d'Hôpital neuchâtelois (HNE) auxquels la Cour de droit public a reconnu récemment l'inégalité de traitement salarial pour 2007 ne sont pas au bout de leur peine. L'HNE a annoncé hier faire recours au Tribunal fédéral contre l'arrêt de la cour cantonale. Selon celle-ci, l'adaptation des salaires des plaignants n'a pas respecté la prise en compte de leur ancienneté. Elle indique que l'adaptation aurait dû être faite lors de l'introduction de la nouvelle convention collective de travail CCT-21. De l'avis de HNE, la nouvelle échelle ouvre des perspectives salariales supérieures pour un certain nombre de fonctions. Il en résulte que certains nouveaux engagés peuvent obtenir un niveau de rémunération supérieur à celui de personnes en place et présentant une expérience identique. ATS

NEUCHÂTEL

Débrayage du personnel de La Providence

CLAUDE GRIMM

Comme c'était à prévoir, après l'échec, mercredi dernier, de la conciliation menée par le Conseil d'Etat avec les partenaires sociaux (nos éditions des 9 et 12 novembre), le personnel de La Providence a décidé de reprendre la lutte: trois jours de débrayage sont prévus, demain ainsi que les 20 et 22 novembre. Objectif: sauver la convention collective de travail (CCT santé 21) que la direction de l'hôpital a dénoncée pour la fin de l'année – sur demande du groupe Genolier, coté en bourse, avec qui elle négocie jusqu'à fin novembre la reprise de l'exploitation.

Mais il s'agit aussi de se battre pour maintenir rien de moins que les conditions de travail de l'entier du secteur neuchâtelois de la santé, que le précédent de La Providence pourrait mettre à mal.

Actuellement, les institutions cantonales doivent impé-

rativement adhérer à la CCT-21 pour bénéficier d'un contrat de prestations public. «Jamais nous ne laisserons la CCT, qu'il a fallu des années pour mettre sur pied, être démantelée», avertissent le SSP et Syna, qui sont prêts à aller jusqu'au bout. Pour ce faire, ils porteront la lutte au-delà du canton, sur un plan national.

Les syndicats déplorent l'attitude de la direction de La Providence, qui a dénoncé la CCT, puis accepté d'entrer en discussion lors du débrayage du 18 septembre «pour autant que l'Etat finance son application», avant de se rétracter, «avec ou sans financement public». Du côté du personnel, on dénonce des pressions incessantes de la direction, relayées par les cadres. «Des courriers ont été envoyés à tout le personnel pour blanchir la direction, avec des annexes contestées par le

Conseil d'Etat. Ils ont menacé d'éliminer toutes les têtes qui dépassaient et, suite à la grève, de ne pas payer le 13^e salaire et celui du mois de janvier», ont témoigné des employés. Des pressions qui se poursuivent puisque la direction a fait savoir hier que «les collaborateurs qui participeraient à un mouvement de grève pendant les heures de travail seront passibles de licenciement avec effet immédiat». Le SSP et Syna ont immédiatement réagi pour dénoncer ces méthodes d'intimidation, la conciliation étant terminée.

Les syndicats ont aussi critiqué les louvoisements du Conseil d'Etat: «En laissant entrer un cheval de Troie dans le dispositif légal actuel, il sera pleinement responsable des inévitables conflits sociaux que cela engendrera.» Ils le soupçonnent d'ailleurs de

s'être entendu avec La Providence: «La subvention extraordinaire de 3 millions qu'il a acceptée le 7 novembre de payer à La Providence ressemble à un cadeau pour la mariée. Et comment expliquer qu'il soit parvenu à s'entendre avec l'hôpital sur un nouveau mandat de prestations durant la conciliation, mais sans imposer la CCT pourtant prévue en cas de mandat public? S'il avait appliqué les dispositions légales en vigueur, il aurait mis fin au conflit. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?» s'interroge Yves Mugny, du secrétariat central du SSP.

Mais ce n'est pas tout: le gouvernement a nié, dans un courrier du 9 novembre, avoir été saisi d'une procédure de conciliation au sens de la loi et a accusé les syndicats d'avoir «voulu cesser la conciliation». «Nous nous sentons trahis par le Conseil d'Etat», confie une déléguée du personnel pour les

syndicats, qui a participé à toute la conciliation: «Avant la réunion du 7 novembre, il n'a jamais remis en cause la conciliation.» Les avocats des syndicats estiment qu'il «s'agissait d'une conciliation au sens de la loi» et pas de «pourparlers privés», les mesures de lutte ayant été suspendues. Ils démentent aussi les accusations selon lesquelles les syndicats auraient souhaité cesser les discussions, l'employeur ayant refusé de maintenir la CCT.

Enfin, le Conseil d'Etat est revenu le 31 octobre sur sa proposition – acceptée lors de la séance de conciliation du 6 octobre – d'organiser une procédure de consultation du personnel pour lui permettre de choisir entre une reprise par HNE ou le groupe Genolier. Raison invoquée? La Providence s'oppose à un rattachement à HNE. I